

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC
AU 201/01

ÉFAI – 010520 – AMR 38/020/01

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

CRAINTES POUR LA SÉCURITÉ

JAMAÏQUE O. Hilaire Sobers, défenseur des droits humains, journaliste et avocat

Londres, le 8 août 2001

Le journaliste Hilaire Sobers a reçu des menaces de mort, qui émanent apparemment d'un sympathisant du parti au pouvoir. Ce journaliste critique ouvertement la politique du gouvernement en matière de droits humains, et Amnesty International est vivement préoccupée par sa sécurité.

Hilaire Sobers, qui milite également en faveur des droits humains et exerce la profession d'avocat, rédige une chronique hebdomadaire sur les droits fondamentaux pour le *Jamaica Observer*. Il a vivement dénoncé le fait que les autorités ne prenaient aucune mesure pour empêcher les exécutions extrajudiciaires dont se rendent coupables les forces de sécurité ainsi que d'autres violences. Le 7 août a été déposée aux bureaux du journal une lettre qui contenait une image représentant un homme qui violait et tuait Hilaire Sobers avec un fusil M16. Elle faisait référence au travail de ce journaliste et indiquait : « *Quand nous serons prêts, nous vous tirerons tous dans le trou du cul comme Perkins [un célèbre journaliste de radio], Wignal [un journaliste travaillant pour le Jamaica Observer] et vous tous, les avocats... Du plomb dans les fesses.* » La lettre faisait également explicitement référence à Amnesty International : « *À l'aide ! Amnesty. Aidez la face de brique Gomes [Carolyn Gomes, directrice de Jamaicans for Justice (Jamaïcains pour la justice), une organisation non gouvernementale (ONG) de défense des droits humains]. Des tueurs veulent me tirer dans le cul avec un M16 ... Où est l'insensé M. Sané ?* » [L'ancien secrétaire général d'Amnesty International, Pierre Sané, s'est rendu en Jamaïque en septembre 2000 et en avril 2001.]

Hilaire Sobers a porté ce courrier à l'attention de la police le jour même. Son auteur semble être un sympathisant du *People's National Party* (PNP, Parti national populaire) au pouvoir en Jamaïque, et a laissé entendre que Hilaire Sobers travaillait en tandem avec le mouvement d'opposition *Jamaica Labour Party* (JLP, Parti travailliste jamaïcain). Il a d'ailleurs proféré des accusations contre le dirigeant du JLP, Edward Seaga.

La veille du jour où Hilaire Sobers a reçu ces menaces de mort, ce journaliste et des représentants de l'organisation de défense des droits humains FAST s'étaient rendus au poste de police de Hunts Bay dans la capitale, Kingston, pour y apporter une assistance judiciaire à plusieurs jeunes hommes qui avaient été arrêtés. La police a refusé d'indiquer pour quels motifs ils avaient été appréhendés. Lorsqu'une militante de FAST a demandé : « *Pourquoi cet homme se conduit-il comme un imbécile ?* », un policier s'est saisi d'elle, l'a placée en état d'arrestation et l'a inculpée d'injure et d'entrave à l'action d'un policier. Elle a été relâchée quelques minutes plus tard sur ordre d'un haut responsable. Des policiers ont menacé de frapper un autre membre de FAST, avant de l'expulser du poste de police. La mère d'un des jeunes hommes interpellés, qui était venue au poste pour s'enquérir des raisons de son arrestation et tenter de le voir, a été frappée à coups de crosse de fusil par des policiers et jetée dehors.

Amnesty International reçoit de plus en plus d'informations faisant état de membres d'ONG locales de défense des droits humains menacés et intimidés, et s'inquiète des propos incendiaires tenus par des membres du gouvernement et d'autres responsables. Ainsi, lors des récentes funérailles d'un policier, le ministre de la Sécurité nationale et de la Justice a reproché à des organisations de défense des droits humains d'avoir protégé les droits de criminels, laissant entendre qu'elles soutenaient des malfaiteurs armés. Amnesty International craint que de telles déclarations ne portent atteinte à la liberté d'expression. Pour obtenir de plus amples informations, veuillez consulter le document intitulé *Jamaica: Killings and Violence by Police: How many more victims?* [Jamaïque. Homicides et violences commis par la police : Combien de victimes encore ?] (AMR 38/003/01, avril 2001).

ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en anglais ou dans votre propre langue) :

- dites-vous préoccupé par le fait que le journaliste Hilaire Sobers a reçu des menaces de mort le 7 août ;
- exhortez les autorités à prendre les mesures nécessaires pour garantir sa protection, afin qu'il puisse poursuivre son action légitime de défense et de promotion des droits humains ;
- demandez instamment que soit menée sans délai une enquête impartiale et exhaustive sur ces menaces de mort, et que les responsables présumés soient traduits en justice ;
- appelez le gouvernement à s'acquitter de l'obligation qui lui incombe de protéger les défenseurs des droits humains, afin qu'ils puissent mener leurs activités légitimes sans crainte de menaces ou de représailles, conformément aux principes énoncés par les Nations unies et l'Organisation des États américains (OEA) ;
- demandez aux autorités de reconnaître publiquement l'importance et la légitimité du travail accompli par les militants des droits humains.

APPELS À :

Ministre de la Sécurité nationale et de la Justice :

The Hon. K. D. Knight

Minister for National Security and Justice

Mutual Life Building, North Tower

2 Oxford Road, PO Box 472

Kingston 5, Jamaïque

Fax : + 1 876 906 1713

Télégrammes : K. D. Knight, Minister for National Security and Justice, 2 Oxford Road, Kingston, Jamaïque

Formule d'appel : *Dear Minister,* / Monsieur le ministre,

COPIES À :

Directeur de la police :

Francis A. Forbes, CD, LL.B.

Commissioner of Police

Office of the Commissioner

101-105 Old Hope Road

Kingston 6, Jamaïque

Fax : + 1 876 927 7516

Télégrammes : Francis Forbes, Commissioner of Police, 101-105 Old Hope Road, Kingston, Jamaïque

Formule d'appel : *Dear Commissioner,* / Monsieur le Directeur,

ainsi qu'aux représentants diplomatiques de la Jamaïque dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.

APRÈS LE 20 SEPTEMBRE 2001, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.

La version originale a été publiée par Amnesty International, Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni. Seule la version anglaise fait foi. La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI - Vous trouverez les documents en français sur LotusNotes, rubrique ÉFAI - IS documents Vous pouvez également consulter le site Internet des ÉFAI : www.efai.org